

Procès-verbal

Séance du conseil de la Ville de Macamic tenue le 24 mai 2011, à 19 heures à laquelle étaient présents la mairesse suppléante, Denise Dubois et les conseillers suivants : Rock Morin, Michel Desrochers, Daniel Paquette et Louis Proulx. Était également présente l'adjointe à la direction générale, Joelle Rancourt.

Le conseiller Daniel Paquette est arrivé à 19 h 10.

Absences : Le maire Daniel Rancourt et le conseiller Yvan Verville.

1. Ouverture de la séance par la mairesse suppléante, Denise Dubois.

2011-05-107

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Louis Proulx et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par la mairesse suppléante, Denise Dubois, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des comptes à payer au montant de 91 317,83 \$;
4. Dépôt des états financiers au 30 avril 2011;
5. Période de questions;
6. Demande CPTAQ- monsieur Marc Boucher et madame Marie-Line Bureau;
7. Vente d'un terrain en location à monsieur Luc Lauzon;
8. Soumission alun liquide;
9. Ouverture des soumissions – pose d'enrobé – noyau urbain secteur Colombourg;
10. Service d'arpentage pour le nouveau tracé de rue du bloc 33 de Transport Gélinas inc.;
11. Autorisation pour consommation d'alcool dans le parc Tembec à l'occasion de la Fête nationale le 24 juin 2011;
12. Questions diverses :
 - a) Projet bio masse (Joelle Rancourt);
 - b) Nettoyage autour des propriétés (Michel Desrochers);
 - c) Avis de motion pour abroger et remplacer le règlement numéro 05-051 concernant les animaux;
13. Période de questions;
14. Levée de la séance;

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 10, 12a) et 12b n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

2011-05-108

3. APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Louis Proulx et résolu :

QUE : La liste des comptes à payer au montant de 91 317,83 \$ soit acceptée;

Adoptée à l'unanimité.

4. Dépôt des états financiers au 30 avril 2011

La secrétaire-trésorière adjointe dépose un état financier comparatif au 30 avril 2011, tel que prévu à l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes.

5. Période de questions

Aucune question.

2011-05-109

6. DEMANDE CPTAQ – MONSIEUR MARC BOUCHER ET MADAME MARIE-LINE BUREAU

Considérant que cette demande est conforme aux règlements municipaux;

Considérant que la demande vise l'aliénation du lot 4 050 228 du cadastre du Québec, propriété de monsieur Gérald Bois et madame Sylvie Bernard, en zone verte;

Considérant que le lot visé ne peut servir qu'à un agrandissement du terrain contigu de monsieur Marc Boucher et madame Marie-Line Bureau, étant donné sa situation géographique;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Michel Desrochers, appuyé par le conseiller Louis Proulx et résolu :

QUE : La Ville de Macamic appuie fortement la demande d'aliénation et de lotissement de monsieur Marc Boucher et madame Marie-Line Bureau pour l'acquisition du lot 4 050 228 du cadastre du Québec appartenant actuellement à monsieur Gérald Bois et madame Sylvie Bernard.

QUE : Cette résolution abroge et remplace la résolution no 2008-07-133 adoptée le 14 juillet 2008.

Adoptée à l'unanimité.

2011-05-110

7. **VENTE D'UN TERRAIN EN LOCATION À MONSIEUR LUC LAUZON**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Daniel Paquette et résolu :

QUE : La Ville de Macamic vende à monsieur Luc Lauzon le terrain portant le numéro de lot 24-6 du Rang 7, canton Royal-Roussillon, mesurant 41,94 mètres de largeur par 60,05 mètres de profondeur, d'une superficie de 2 363 mètres carrés;

Cette vente est faite au prix de 600 \$ plus taxes tel que convenu dans le bail signé entre les parties le 12 janvier 2005;

QUE : Le directeur général, Denis Bédard ou l'adjointe à la direction générale, Joëlle Rancourt sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Macamic tous les documents requis et nécessaires à l'exécution des présentes.

Adoptée à l'unanimité.

2011-05-111

8. **SOUSSION ALUN LIQUIDE**

Soumission reçue :

Nordmec Construction inc.	304 048,74 \$ taxes incluses
---------------------------	------------------------------

Il est proposé par le conseiller Daniel Paquette, appuyé par le conseiller Michel Desrochers et résolu :

QUE : Étant donné le coût trop élevé de cette soumission, la Ville de Macamic rejette la soumission reçue de Nordmec Construction inc.

2011-05-112

9. **OUVERTURE DES SOUSSIONS – POSE D'ENROBÉ – NOYAU URBAIN SECTEUR COLOMBOURG**

Soumissions reçues :

Michel Lacroix construction inc.	73 626,77 \$ taxes incluses
Lamothe, division de Sintra inc.	87 721,83 \$ taxes incluses
Construction Norascon inc.	114 661,61 \$ taxes incluses
Les services miniers JM inc.	149 330,61 \$ taxes incluses

Il est proposé par le conseiller Michel Desrochers, appuyé par le conseiller Louis Proulx et résolu :

QUE : La Ville de Macamic retienne la soumission de Michel Lacroix construction inc. au montant de 73 626,77 \$ taxes incluses pour la pose d'enrobé dans le noyau urbain du secteur Colombourg.

Adoptée à l'unanimité.

2011-05-113

11. **AUTORISATION POUR CONSOMMATION D'ALCOOL DANS LE PARC TEMBEC À L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE LE 24 JUIN 2011**

Il est proposé par le conseiller Michel Desrochers, appuyé par le conseiller Daniel Paquette et résolu :

QUE : La Ville de Macamic autorise la consommation d'alcool dans le parc Tembec à l'occasion de la Fête nationale le 24 juin 2011.

QUE : La Sûreté du Québec soit informée afin d'éviter toute problématique relativement à la réglementation municipale.

Adoptée à l'unanimité.

12. Questions diverses

2011-05-114

c) **AVIS DE MOTION POUR ABROGER ET REMPLACER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 05-051 CONCERNANT LES ANIMAUX**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Daniel Paquette qu'à une séance subséquente un règlement sera adopté afin d'abroger et remplacer le règlement numéro 05-051 concernant les animaux.

13. **Période de questions**

Aucune question.

2011-05-115

14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Michel Desrochers et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 19 heures 45.

ADOPTÉ.

Joelle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Daniel Rancourt
Maire